

## Zones sans tabac : comment la ville va procéder

Déjà en vigueur devant les écoles publiques de Saint-Lô, l'interdiction de la cigarette sera étendue par une loi aux parcs, collèges, lycées, stades et abris de bus, à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

### Reportage

Il est bientôt 13 h 45 et Séverine Bazin vient de déposer ses jumeaux de 5 ans à l'école des Palliers, à Saint-Lô. Sur la grille, un panneau « Espace sans tabac » rappelle aux parents qu'il est interdit de fumer à proximité de l'établissement. Une mesure prise par la municipalité en novembre 2024 dans toutes les écoles publiques, après une expérimentation menée à Samuel-Beckett en 2023. Pour Séverine, qui se définit comme « grosse fumeuse, ce n'est pas un problème. C'est pour la santé des enfants donc je peux le comprendre et de toute façon, je ne fume pas devant les miens », explique la maman.

« C'est bien accepté »

De l'autre côté du portail, Isabelle Mabout, la directrice, commente : « Avant que cette mesure ne soit adoptée, on demandait déjà aux parents qui fumaient de s'éloigner de l'entrée de l'école. » Généralisée aux cinq écoles publiques saint-loises, la mesure a été « très bien reçue, à l'exception d'un ou deux parents qui considèrent qu'on les prive de leur liberté », indique Sandrine Meurzec, la coordinatrice de l'Atelier Santé de la Ville de Saint-Lô, à la manœuvre sur le dossier. L'instance espère voir les écoles privées de la ville suivre le mouvement d'ici la rentrée de septembre prochain, tandis qu'un projet d'espace sans tabac est aussi en cours autour du centre culturel La Source, qui abrite notamment la



Toutes les écoles publiques de Saint-Lô sont des espaces sans tabac depuis novembre 2024, comme le rappelle ce panneau installé devant l'entrée de l'école les Palliers.

médiathèque et le musée.

« On ne va pas publier des arrêtés à tout-va »

Une démarche pour laquelle la loi du 1<sup>er</sup> juillet pourrait être d'une grande aide. À compter de ce jour, il sera interdit de fumer sur les plages, dans les parcs, près des écoles, mais aussi près des équipements sportifs et dans les abris de bus. « Ce que ça change, c'est que c'est une loi qu'il faut appliquer, ce n'est plus la directrice qui demande. Cela nous décharge de cette mesure-là, en

somme », se félicite Isabelle Mabout, de l'école des Palliers. Reste à savoir comment cette mesure sera appliquée. « C'est sous couvert du droit de police du maire, donc c'est bien à la Ville d'identifier les lieux en question et de mettre en place ces espaces », affirme Sandrine Meurzec, qui prévient d'emblée : « On ne va pas publier des arrêtés à tout-va le 1<sup>er</sup> juillet. Comme on l'a fait avec les écoles, on conjuguera prévention et mise en place de ces espaces progressivement. »

Aux abords des écoles de Saint-Lô,

la police municipale a intégré le respect des zones sans tabac à ses patrouilles de surveillance du stationnement. Sans verbaliser, mais en réprimandant les éventuels contrevenants. À l'école Samuel-Beckett, Simonne Brotin est venue chercher sa petite-fille. « Je trouve cela bien. Fumer dans les lieux publics, c'est très toxique. L'interdire, c'est aussi une manière d'inciter les enfants à ne pas fumer », souligne cette grand-mère.

Marielle BASTIDE et Tristan DURAND.

### Les lycéens plutôt mitigés et dubitatifs

Assise en tailleur devant le portail du lycée, une cigarette électronique à la main, Elouane s'émeut en évoquant la prochaine loi du 1<sup>er</sup> juillet qui interdira, entre autres, le tabac devant les établissements scolaires. « Si j'en ai entendu parler ? Ah ça, oui. Je ne pense pas que ça réduira le nombre de fumeurs et je doute que ce soit respecté », assène sans détour la lycéenne de Le Verrier en classe de terminale. Ses amis, qui ont entendu la discussion, interrompent leur partie de foot et s'approchent. Pour Léon, en terminale comme sa camarade, la mesure est « compréhensible là où il y a des enfants comme devant les écoles, mais moins devant les lycées ».

« C'est bien, car les mégots jetés au sol polluent et la fumée peut incommoder les non-fumeurs », pense à l'inverse la jeune Inès. Croisés un peu plus loin sur le chemin du centre-ville, Maxime, Basile et Kylian n'y voient pas grande révolution. « Aujourd'hui et même si rien n'est marqué nulle part, il est plus ou moins convenu que l'espace fumeurs se trouve devant l'entrée, juste après avoir passé le portail. Tu passes forcément au milieu des fumées », admettent les trois garçons non-fumeurs, qui s'attendent juste à voir leurs camarades « aller dix mètres plus loin » pour allumer leur cigarette.

Quid de la vapote ?

Les lycéens s'interrogent en revanche sur ce qu'il adviendra des vapo-teurs, ce à quoi il est difficile de



Le vapotage s'est fait une place devant les lycées de Saint-Lô, mais la question de son interdiction via la loi du 1<sup>er</sup> juillet reste floue.

PHOTO : OUEST-FRANCE

répondre tant que le décret d'application de la loi n'aura pas été publié.

Pour la coordinatrice de l'Atelier Santé de Saint-Lô, Sandrine Meurzec, les cigarettes électroniques doivent être intégrées à la future réglementation. « Ce qui était à la base un moyen de sortir du tabagisme en est aujourd'hui devenu une porte d'entrée, remarque la spécialiste, qui intervient dans les lycées pour donner des clés et des compétences aux équipes pédagogiques. Pour dénormaliser et déstigmatiser le tabac, il faut mettre la cigarette et le vapotage à la même hauteur. »

Tristan DURAND.

## « On se sent vite démunis quand un élève va mal »

Jeudi midi, les élèves du collège Louis-Pasteur ont participé à une minute de silence. Ils ont profité de leur rencontre avec le directeur académique de la Manche pour faire part de leurs craintes.

« C'est parfois difficile, estime Marine, assistante d'éducation depuis un an au collège Louis-Pasteur. Sur le plan psychologique on se sent vite démunis. Quand un élève ne va pas bien, on essaie de faire ce que l'on peut. Mais de manière instinctive et avec nos petits moyens. » Hier midi, après une minute de silence qui a rassemblé plusieurs centaines de collégiens sous le préau, le directeur académique de la Manche, Stéphane Vautier, engage la conversation avec les surveillants de l'établissement.

« J'ai plusieurs postes de médecins non pourvus, reconnaît le responsable départemental de l'Éducation nationale. Non pas que nous n'ayons pas les moyens des financer. Mais ils restent non pourvus ! » Au collège Pasteur, comme partout en France, l'assassinat de Mélanie, une assistante d'éducation de 31 ans a suscité l'émotion. Le drame qui s'est déroulé à Nogent (Haute-Marne) fait réagir.

« Nous n'avons pas de crainte vis-à-vis des élèves, même quand il y a un conflit, reconnaît Sébastien, dans l'établissement depuis deux ans. Mais on sent parfois l'agressivité qui

monte. Une forme d'agression qui peut être verbale et physique... Et pas seulement chez les élèves. Elle vient parfois de la part des parents à la grille. C'est très déstabilisant. »

Les surveillants en première ligne

Pour Stéphane Vautier, ce type de comportement doit être remonté auprès des chefs d'établissement. « Nous avons des moyens d'action pour intervenir quand nous sommes mis au courant de ces faits », assure Stéphane Vautier. « D'autant que vous êtes en première ligne, notamment quand il y a friction, poursuit le responsable de l'Éducation nationale. Après ce drame, on perçoit l'émotion ou l'incompréhension. Mais à notre niveau, dans la Manche, on ne ressent pas une inquiétude généralisée. »

Arrivé en tant qu'assistant d'éducation en septembre dernier, après avoir été collégien à Pasteur, Maxence partage ce sentiment. « J'avais déjà travaillé ici il y a vingt ans et je n'ai pas vu de grands changements, reconnaît l'ancien élève qui partage son temps entre le collège Pasteur et



Après la minute de silence, le directeur académique de la Manche, Stéphane Vautier, a échangé avec les surveillants du collège Louis-Pasteur.

PHOTO : OUEST-FRANCE

le lycée Curie. Comme mes six autres collègues, je ne me sens pas en insécurité. Si une toute petite partie des 400 élèves est en difficulté, ce n'est pas pour ça qu'ils posent problème. »

Pour le surveillant, l'établissement est en mesure d'apporter des réponses, « avec notamment une assistante sociale présente presque tous les

jours ». Le surveillant le concède volontiers. « Être assistant d'éducation, c'est être au contact avec tous les élèves. Nous sommes un peu comme des animateurs de colo pour les élèves avec qui tout se passe bien. Mais il faut toujours savoir garder une distance. »

Éric MARIE.

### L'image du jour

Près de 50 personnes pour l'hommage à la surveillante



PHOTO : OUEST-FRANCE

Un rassemblement en hommage à la surveillante tuée par un collégien à Nogent (Haute-Marne) mardi 10 juin a lieu en fin de journée, hier, sur la place du Général-de-Gaulle à Saint-Lô. Environ cinquante personnes ont fait le déplacement.

Le cosecrétaire départemental du FSU Jérôme Dutron a pris la parole et rappelé « l'importance des assistants d'éducation qui sont la colonne vertébrale des collèges et lycées,

mais qui ne devraient jamais craindre pour leur vie dans l'exercice de leur fonction ». Nathalie Lautrec, du syndicat Sud Éducation, a quant à elle souligné qu'il est revient « au ministère de l'Éducation nationale de faire une école juste qui protège les personnels ».

Pendant la minute de silence, l'émotion était palpable, notamment pour certains membres de l'Éducation nationale.

### Repéré pour vous

Les Rondes classiques de retour samedi 14 juin



PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Les amateurs de belles carrosseries ont rendez-vous samedi à la Plage verte à Saint-Lô. Organisée par l'association La Table ronde, la 12<sup>e</sup> édition des Rondes classiques réunira comme à l'accoutumée des centaines de voitures de prestige présentées par des collectionneurs.

Les visiteurs de ce rassemblement de passionnés pourront s'offrir un baptême, à partir de 14 h, à bord d'une des automobiles exposées

pour 5 €. L'argent récolté sera reversé au profit du service pédiatrie de l'hôpital de Saint-Lô.

**Samedi 14 juin**, 12<sup>e</sup> édition des Rondes classiques à la Plage verte à Saint-Lô. De 11 h à midi, parade dans le centre-ville. À partir de 14 h : exposition des voitures, baptêmes autour des quais de la Vire et animation musicale.

**3919** Si vous êtes victime de violences sexistes et sexuelles, vous pouvez contacter le 3919. Anonyme et gratuit, ce numéro national d'écoute et d'orientation est accessible 24 heures/24 et 7 jours/7. Le 114 est le numéro d'alerte par SMS.

### Un événement à annoncer ?

Connectez-vous sur notre site [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr), saisissez votre information et la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître dans le journal et sur le site ouest-france.fr

### Urgences et santé

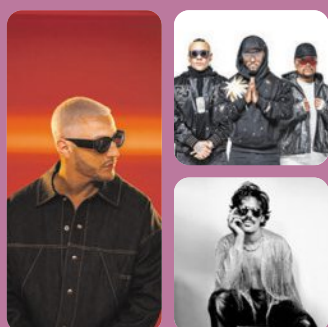
**Commissariat** : 336, boulevard de la Dollée, tél. 02 33 72 68 00. **Gendarmerie** : 367, rue de Tessy, tél. 02 33 75 50 00. **Police secours** : le 17 ou le 112. **Pompiers** : le 18 ou le 112. **Services médicaux** : Hôpital : 715, rue Dunant, tél. 02 33 06 33 33. **Samu** : 15. **Pharmacie** : composer le 3237. Nuit : de 22 h à 8 h, s'adresser au commissariat. **Médecin de garde**

après 20 h : 116 117. **Service dentaire** : dimanche de 10 h à 12 h, tél. 02 33 72 40 32. **Accueil d'urgence sans-abri** : composer le 115. **Appel urgence malentendants et parlants** : 114. **Réseau bronchiolite normand** : tous les week-ends et jours fériés, de 8 h à 19 h, tél. 02 35 71 70 82.

Rempotez vos 2 pass pour The Day Before au Festival Beaugard !



Flashez le QR Code ou rendez-vous sur le compte Instagram @ouestfrance.normandie



En partenariat avec



ouest-france